

Cinq des six organisations syndicales acceptent l'offre finale de Québec

Frédéric TREMBLAY Québec (PC)

Les négociations se poursuivent intensivement entre le gouvernement du Québec et la CEQ dans le but d'en arriver à une entente sur le renouvellement du contrat de travail des 110 000 employés de l'État affiliés à cette centrale syndicale.

Tout au cours de la fin de semaine, ainsi qu'hier, les négociateurs des deux parties ont multiplié les rencontres pour en arriver à un règlement.

Entre-temps, hier, les cinq organisations syndicales représentant les 300 000 autres employés du secteur public annonçaient, de leur côté, qu'elles avaient accepté l'offre finale déposée hier par le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson.

Il s'agit de la CSN, de la FTQ, de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) et du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

En vertu de cet accord d'une durée d'un an, ces employés de l'État

toucheront une augmentation salariale de trois pour cent le 1er juillet, à laquelle s'ajoutera une seconde hausse d'un pour cent le 1er avril.

En acceptant cette proposition, les cinq syndicats ont consenti à un léger recul par rapport à l'entente signée l'an dernier avec le Conseil du trésor.

Cet accord prévoyait une hausse salariale de quatre pour cent dès le 1er juillet.

Le manque à gagner pour les syndicats s'élève à quelque 120 millions \$.

Débat public

Agissant comme porte-parole de la coalition syndicale, le président de la FTQ, Fernand Daoust, a précisé que l'acceptation de la dernière proposition du ministre Johnson était directement liée à la tenue d'un vaste débat public sur la fiscalité au Québec.

«Il y a un engagement formel et solennel pris jeudi dernier par M. Johnson sur la nécessité de tenir de façon visible et solennelle un tel débat sur les finances publiques et sur la fiscalité au Québec», a précisé M. Daoust.

Relativement à l'absence de la CEQ au sein de la coalition syndi-

cale, M. Daoust affirme que cette centrale syndicale a choisi librement sa stratégie.

«C'est une décision prise par la CEQ, a soutenu Fernand Daoust. Elle a convenu qu'elle ne nous accompagnait pas. Ce n'est pas le front commun des cinq qui a isolé la CEQ. On aurait souhaité ferme marcher ensemble jusqu'à la fin».

La CEQ réclame une réelle négociation, incluant des questions beaucoup plus larges que celles ayant trait uniquement aux salaires.

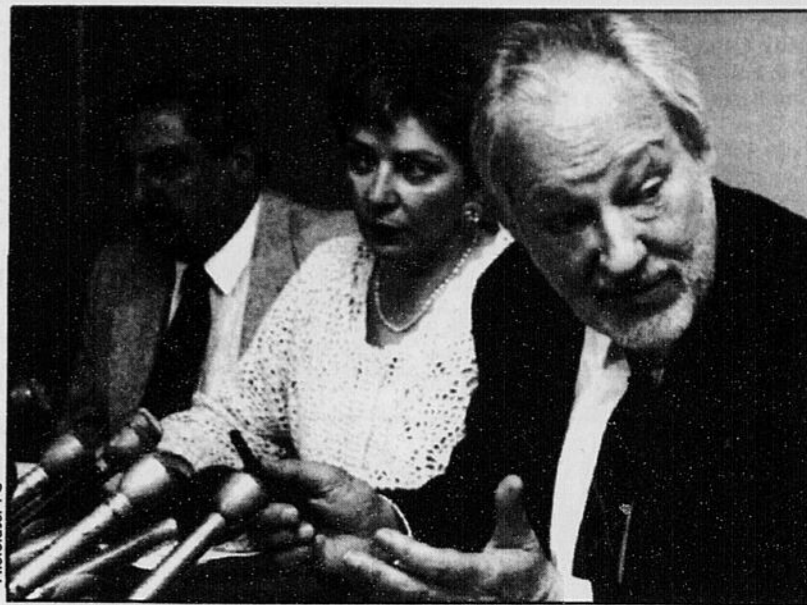
On veut discuter notamment des régimes de retraite, de réussite scolaire et d'une amélioration des relations de travail dans les établis-

sements de santé et de services sociaux.

Le chef de cabinet du Conseil du trésor, Jocelin Dumas, a indiqué hier que des discussions avaient effectivement lieu sur du «non-salarial» avec la CEQ, sans vouloir en dire davantage.

La centrale syndicale souhaite de plus obtenir une nouvelle convention collective de deux ans, au lieu d'un an, comme c'est le cas pour les autres employés du secteur public.

Ces derniers auront à voter au cours des prochaines semaines sur l'entente intervenue entre leurs dirigeants syndicaux et le Conseil du trésor.



Porte-parole de la coalition syndicale, Fernand Daoust (à droite), président de la FTQ, a précisé le contenu de l'offre acceptée. A son côté, Louis Harguindeguy, du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, et Diane Lavallée, de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec.

Levesque livrera son 7e budget jeudi soir

Québec (PC)

Le ministre des Finances Gérard D. Levesque prononcera son septième discours annuel sur le budget jeudi soir à compter de 20 heures devant l'Assemblée nationale, a annoncé hier le bureau du ministre par voie de communiqué.

Le discours de cette année est très attendu en raison de la récession économique qui dure toujours, de l'entrée en vigueur le 1er juillet de la taxe sur les services (TVQ) de huit pour cent et les exceptions qu'elle pourrait comporter, comme la taxe sur les prix d'entrée des spectacles, et de la hausse des coûts de fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

Le 24 mars dernier, le président du Conseil du trésor Daniel Johnson présentait les crédits budgétaires pour 1992-93 prévoyant des dépenses de l'ordre de 41 milliards \$ comparativement à 38,7 milliards \$ annoncés l'année précédente, soit une augmentation de 5,8 pour cent.

Les observateurs s'attendent à un déficit probable avoisinant les 4 milliards \$, manque à gagner

qu'a connu le gouvernement en 1991-92.

L'an dernier, M. Levesque avait fixé parmi ses objectifs à moyen terme ceux de diminuer le déficit à 1,5 milliard \$ en 1993-94 et de limiter la croissance des dépenses. Les dernières prévisions de dépenses de M. Johnson laissent toutefois peu de manoeuvre au ministre des Finances pour atteindre ses fins.

Outre l'imposition de la TVQ en juillet, le gouvernement n'aurait d'autre choix que de demander un autre effort fiscal à ses contribuables en 1992-93, estime-t-on.

Il y a un mois, le premier ministre Bourassa avait promis au chef de l'Opposition Jacques Parizeau que le prochain budget contiendrait des mesures de relance.

Le taux de chômage présentement au Québec atteint les 14 pour cent. Dans ses explications au chef du PQ, en Chambre, M. Bourassa avait précisé que la reprise américaine le rendait optimiste de même que la baisse des taux d'intérêt et la «relative stabilité» du dollar canadien.

Le parti de Bourassa au-dessus de tout souci financier

Norman DELISLE Québec (PC)

À cinq mois du référendum prévu pour octobre prochain, les deux principaux partis politiques du Québec sont dans des situations financières contrastées: les libéraux de Robert Bourassa ont un surplus de 4,4 millions \$ tandis que le Parti québécois ne déclare qu'un maigre surplus de 120 000 \$.

C'est ce que révèlent les dernières données financières des partis politiques québécois qui couvrent l'année 1991. Ces chiffres ont été rendus publics hier par le Directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté.

Avec une caisse de 4 383 917 \$, le Parti libéral du Québec est au-dessus de tout souci financier tandis que le Parti québécois vient à peine de sortir du bain d'encre rouge dans lequel les dépenses de la campagne électorale de 1989 l'avaient conduit.

Quant au tiers parti représenté à l'Assemblée nationale, soit le Parti Egalité, sa caisse électorale est de 49 000 \$.

En cas de campagne référendaire, les partis politiques ont droit de transférer des fonds dans le camp de leur choix, jusqu'à un maximum de 25 cents par électeur, soit quelque 1,3 million \$. Ce montant pourrait être révisé à la hausse dans des modifications législatives que le gouvernement envisage d'apporter au cours des prochaines semaines.

M. Côté croit par ailleurs qu'il serait facile de réduire la longueur d'une campagne référendaire en réduisant la longueur de la période de recensement. Pour ce faire, il suffit d'un amendement à la loi électorale.

La loi oblige les partis politiques à rendre publique la liste des contributeurs ayant versé 100 \$ ou

plus, jusqu'à la limite maximale fixée à 3000 \$ par année.

Moins de donateurs mais plus d'argent

On apprend qu'en 1991, le Parti québécois a reçu 42 348 contributions dont la moyenne est de 48 \$. Au Parti libéral, il y a eu 25 637 contributeurs mais la moyenne des contributions atteint 207 \$. Les 1654 contributions au Parti Egalité sont en moyenne de 36 \$.

Il existe 9 autres partis politiques au Québec mais ils sont tous d'importance mineure. Les trois principales formations politiques, qui sont seules représentées à l'Assemblée nationale, canalisent 99 pour cent des contributions financières des citoyens.

Trois autres formations marginales ont cessé d'exister en 1991, soit le Parti conservateur du Québec qui avait accumulé trop de dettes, et deux partis qui avaient omis de produire les rapports requis par la loi, soit le Parti 51 et le Parti Arc-en-ciel.

Dans l'ensemble, le Directeur des élections juge que les chapitres sur le financement des partis politiques contenus dans la loi électorale sont respectés.

«Nous sommes satisfaits de la façon dont la loi est respectée, a dit M. Pierre-F. Côté. Mais on ne se croise pas les bras pour autant et on essaie d'améliorer les méthodes de contrôle».

De plus, l'État verse une contribution annuelle aux différents partis politiques. Cette subvention est proportionnelle au nombre de voix recueillies par chacun au dernier scrutin.

En 1991, la subvention de l'État était de 590 000 \$ au PLQ, 390 000 \$ au PQ et 55 000 \$ au Parti Egalité.

GRAND MENAGE DU PRINTEMPS

TEMPO
TEMPO BERLINE GL 4 PORTES 1992
#4557-0

- Moka givre métallisé verni
- Tissu mocha
- Groupe d'équipements préf. 106A
- Climatisation
- Moteur 2.3 L HSC EFI
- Pneus radiaux P185/70R14, ceint. acier
- Stéréo AM-FM, élect., montre, cassette
- verni peinture

11 895\$*

TEMPO
TEMPO BERLINE GL, 2 PORTES 1992
#5103-0

- Rouge vif
- Tissu titane
- Groupe d'équipements 107A
- Climatisation
- Stéréo AM-FM, montre, cassette élect.
- Groupe verrouillage électrique
- Programmeur de vitesse
- Volant réglable
- Groupe éclairage
- Accoudoir central au siège avant
- Moteur 2.3 L HSC EFI
- Transm. man. 5 vit. surmultipliée
- Pneus radiaux P185/70R14
- Garniture sport
- Jantes en aluminium.

11 795\$*

PRÉPARATION ET TRANSPORT INCLUS

TEMPO
TEMPO BERLINE GL 4 PORTES 1992
#4900

Blanc Orxford • Tissu bleu cristal • Groupe d'équip. préf. 106A • Moteur 2.3 L HSC EFI • Pneus P185/70R14 ceint. acier.

10 995\$*

TEMPO
TEMPO L 4 PORTES BERLINE
#4655-0

- Blanc Orxford
- Sièges baquet Titanium
- Groupe d'équipement préférentiel PKG 101
- Transmission automatique
- Climatiseur manuel
- Miroirs électriques
- Radio AM/FM radio cassette
- Groupe sport
- Essuie-glaces intermittents
- Moteur 2,3 L EFI 4 cylindres
- Chauffe-moteur à immersion B
- Pneus P185/70R14.

10 295\$*

Illustrations non conformes

**4141, KING OUEST
SHERBROOKE
563-4466**

*Taxes en sus, rabais Ford inclus.

Les 137 000 décrocheurs de 89 coûteront 4 milliards \$

Ottawa (PC)

Les élèves qui ont abandonné l'école secondaire en 1989 coûteront aux Canadiens, d'ici la fin de leur vie active, la somme colossale de 4 milliards \$.

Pris individuellement, chacun des 137 000 élèves qui ont renoncé à étudier cette année-là perdra 129 000 \$ en revenus au cours de sa vie active.

C'est un rapport du Conference Board du Canada, dévoilé hier à Calgary, qui chiffre les coûts du décrochage scolaire au pays. Les 4 milliards \$ cités plus haut incluent aussi la valeur de la productivité

plus faible de travailleurs moins instruits, les revenus d'impôts non perçus et les autres coûts engendrés par les problèmes sociaux associés au phénomène du décrochage.

La chercheuse du Conference Board qui a rédigé le rapport parle de chiffres dévastateurs, «quand on pense qu'ils représentent les coûts du décrochage des élèves qui auraient dû terminer l'école pour la seule année 1989».

«Le Canada n'a tout simplement pas les moyens de tolérer un taux de décrochage d'environ 30 pour cent. Cela aura un impact terrible sur notre avenir économique», écrit Brenda Lafleur.

Au cours de la dernière décennie, le taux d'abandon scolaire au Canada a fluctué entre 28 et 38 pour cent. Le Conference Board estime le taux actuel à 34 pour cent et souligne que ce pourcentage continue de grimper.

Réévaluer le taux d'abandon de 10 pour cent d'ici l'an 2000 permettrait de ramener le coût total d'environ 69 milliards \$ à 39 milliards \$, une économie de 40 pour cent.

Dans un communiqué, le ministre de la Jeunesse Pierre Cadieux plaide pour une coopération accrue de tous les secteurs de la société, entreprises, gouvernements, enseignants, syndicats, élèves et parents

d'élèves, afin d'endiguer le flot des abandons scolaires. Le ministère de la Jeunesse a d'ailleurs contribué à financer l'étude.

«De plus en plus, la santé de notre économie se mesurera par le degré auquel nous demeurerons, in-

dividuellement et collectivement, à la fine pointe de la connaissance», conclut-il.

Les repas variés aident à prévenir les risques d'allergies aux aliments

Toronto (PC)

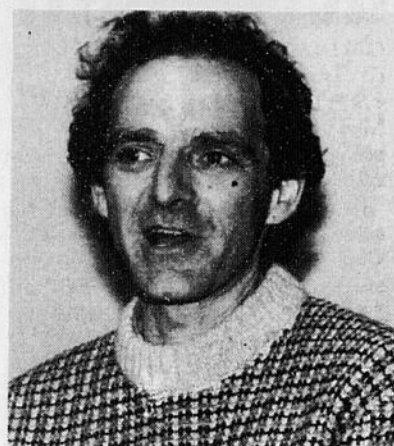
Les aliments auxquels certaines personnes sont allergiques sont bien souvent au nombre de ceux qu'elles consomment le plus couramment.

Selon le docteur Ron Greenberg, spécialiste des allergies et médecin généraliste à Vancouver, les personnes qui ont une propension aux allergies accroissent les risques de développer une allergie en consommant une grande quantité d'un aliment particulier.

Au fur et à mesure que cet aliment s'accumule dans leur organisme, les risques d'une attaque augmentent. Le seuil de tolérance au-delà duquel se produit une réaction allergique varie selon les personnes. Pour certaines, il suffit de consommer une seule fois l'aliment en cause. Pour d'autres, cela peut prendre des années.

Selon le Dr Greenberg, il vaut mieux, pour éviter certains problèmes d'allergie, varier son alimentation. «J'encourage les gens à manger une plus grande diversité d'aliments. En consommant beaucoup d'aliments différents, ils courront moins de risques de développer de nouvelles allergies.»

Les gens qui ont des réactions graves ou même fatales à des aliments comme les noix, le chocolat ou les crustacés ont souvent un système immunitaire vulnérable, a ex-



Le Dr Ron Greenberg

pliqué le médecin. «Habituellement, quand ils consomment cet aliment pour la première fois, ils n'ont qu'une réaction mineure, presque indécidable. La deuxième fois, la réaction sera plus forte et la troisième ou la quatrième fois, il vaudrait mieux qu'ils soient sur leurs gardes.»

Les symptômes précurseurs peuvent inclure la diarrhée, de légers maux de ventre et une respiration un peu plus difficile.

Le nombre de grossesses a baissé chez les adolescentes

Ottawa (PC)

Le nombre de grossesses chez les adolescentes a fléchi régulièrement à la fin des années 70 et durant les années 80, révèle un rapport de Statistique Canada.

Selon les chiffres colligés par l'agence fédérale de 1975 à 1989, il y eut 33 pour cent moins de grossesses chez les filles de 15 à 19 ans, en 1989, qu'au début de la période précitée.

En réalité, le nombre de grossesses chez les adolescentes a baissé régulièrement de 1975 à 1987, puis a connu une légère hausse au cours des deux années suivantes. Il n'en demeure pas moins que le nombre de grossesses chez les adolescentes ainsi que le taux des grossesses par 1000 adolescentes était plus faible en 1989 qu'en 1975.

«Il est trop tôt pour déterminer si la hausse signalée en 1988 et 1989 tend à démontrer que de plus en plus d'adolescentes deviennent enceintes ou si cette fluctuation n'est que temporaire», affirme l'agence.

Durant cette période, le taux des grossesses a fléchi de 17 pour cent à 44,1 grossesses par 1000 adolescentes, en 1989, contre 53,4 en 1975.

Le taux de grossesses chez ces jeunes filles était par ailleurs sous la moyenne canadienne à l'île du Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Québec, tandis qu'il était supérieur à la moyenne en Nouvelle-Écosse, en Ontario et dans les quatre provinces de l'Ouest.

Le nombre des grossesses chez les adolescentes de Terre-Neuve ne figure toutefois pas dans le rapport, l'âge de la mère n'étant pas noté sur les certificats de naissance émis par cette province.

Moins d'adolescentes enceintes, par ailleurs, ont décidé de mener leur grossesse à terme à la fin des années 80. Les naissances chez les jeunes filles de 15 à 19 ans ont baissé de 46 pour cent entre 1975 et 1987.

Des grossesses signalées chez les adolescentes en 1989, 58 pour cent se sont terminées de façon normale, 36 pour cent se sont terminées par un avortement thérapeutique et six pour cent se sont soldées par un avortement naturel ou une fausse couche.

En 1975, 66 pour cent des adolescentes enceintes rendaient leur bébé à terme, 25 pour cent avaient recours à un avortement thérapeutique et neuf pour cent subissaient une fausse couche ou un avortement naturel.

Le rapport souligne par ailleurs que la baisse du nombre de mariages chez les adolescentes a probablement contribué au fléchissement du taux de grossesses. La fréquence des mariages chez les adolescentes a en effet baissé de 77 pour cent durant cette période, tombant de 49 pour 1000, en 1975, à 12 pour 1000 en 1989.

Le rapport démontre également que les jeunes de 18 et 19 ans sont plus souvent enceintes que celles de 15 à 17 ans.

CONCOURS

AUJOURD'HUI PAYER COMPTANT

GRÂCE AU PAIEMENT DIRECT DESJARDINS



POURRAIT VOUS ENRICHIR!

Jusqu'au 7 juin 1992, participez autant de fois que vous le désirez, il n'y a rien de plus facile!

Aucun coupon de participation à remplir!

10 000\$ EN PRIX

Du 11 mai au 7 juin 1992, chez tous les commerçants participants qui offrent le service Paiement direct Desjardins, il vous suffit de payer vos achats ou de faire un achat-retrait avec votre carte Multiservices Desjardins et vous serez automatiquement admissible au concours.

Chaque fois que vous payez avec votre carte Multiservices Desjardins, les coordonnées de votre transaction sont automatiquement enregistrées. À la fin de la promotion, si la date et l'heure de votre transaction correspondent à

l'une de celles qui auront été présélectionnées, vous vous mériterez l'un des onze prix offerts: un grand prix de 5 000 \$ et 10 prix de 500 \$ en argent.

* Les règlements complets de ce concours sont disponibles chez les commerçants participants sur le territoire de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie.



Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie



Les indispensables

41467



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears «Grande réclame plein air» insérée dans La Tribune du 11 mai 1992, veuillez noter que le fauteuil LA-Z-BOY® no 41777 annoncé à 399\$ en page B8 est berçant et inclinable mais NON PIVOTANT. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

41447

LOTTO

649

10 MILLIONS \$

CE MERCREDI

Ça change pas le monde. Sauf que...

Approx.



loto québec

CD Howe propose un nouveau partage des taxes et impôts

Suzanne DANSEREAU Toronto (PC)

Le système fiscal au Canada est pourri, coûte cher à administrer et réduit notre compétitivité. Il devrait être réformé de façon que ce soient les provinces qui détiennent le pouvoir exclusif de taxer les biens et les services, tandis qu'Ottawa aurait la compétence exclusive des impôts sur les sociétés.

Voilà ce que propose l'Institut CD Howe dans sa plus récente étude publiée hier. Effectuée par les économistes Irene K. Ip et Jack M. Mintz, l'étude est la dernière d'une série sur l'économie et la question constitutionnelle.

Dans un commentaire ajouté en annexe, l'économiste québécois Claude Forget écrit que les propositions avancées simplifieraient la vie des contribuables, mais il doute

que les bureaucrates soient disposés à faire des changements si radicaux qu'ils risquent de mettre leurs emplois en péril.

Dans un premier temps, le gouvernement fédéral devrait céder aux provinces son pouvoir de taxation sur l'alcool, les cigarettes, l'essence et autres taxes mineures. En échange, les provinces devraient abandonner leur pouvoir de taxation sur les impôts aux sociétés et sur le capital. Ottawa serait légèrement gagnant dans cet échange.

La TPS aux provinces

Dans une deuxième étape, le gouvernement fédéral devrait céder la Taxe sur les produits et services (TPS) aux provinces. Cette taxe génère 18 milliards \$ de revenus cette année.

Pour compenser la perte de revenus d'Ottawa, l'on devrait soit

revoir les points d'impôts, soit laisser le fédéral se désengager des Programmes fédéraux établis (PFE) et du Régime d'assistance publique (RAPC), recommande l'étude. On pourrait également envisager une remise aux provinces des responsabilités financières en matière d'habitation et d'assurance-chômage.

Ce qui est sûr, c'est qu'il faudrait revoir la formule de péréquation, prévient les auteurs.

Quoi qu'il en soit, la TPS devrait être provinciale pour empêcher qu'Ottawa joue un trop grand rôle en matière de taxation, indique l'étude.

«Avec la suprématie qu'il exerce dans l'impôt aux sociétés et aux particuliers, le rôle du fédéral est disproportionné par rapport aux provinces», écrivent les auteurs de

l'étude. Si le fédéral veut garder le contrôle sur les impôts, il devrait laisser les champs des taxes de vente aux provinces.

Au Canada, il existe plusieurs types de taxes sur la consommation. Au palier fédéral, il y a bien sûr la TPS, mais aussi les taxes sur l'essence, le tabac, l'alcool, le vin et autres produits comme les bijoux; puis il y a les droits et les frais de douanes. Au palier provincial, il y a les taxes de vente au détail et d'autres taxes sur les biens. «Un

vrai cauchemar administratif qui coûte cher d'application», estiment les auteurs.

Selon Mme Ip, le contribuable y gagnerait si les taxes de vente ne relevaient que d'un gouvernement plutôt que des deux paliers. «A tout le moins, il saurait où diriger ses pressions pour réduire les taxes à la consommation», a-t-elle expliqué hier en entrevue.

Et, pour illustrer l'ampleur de la taxation sur les produits au Canada, son étude mentionne qu'une

bouteille de whisky qui coûte 4,425 au prix du gros, est taxée à 100 pour cent par le fédéral et à 300 pour cent par la province. Son coût final pour le consommateur: 22,09\$.

D'autre part, la raison pour laquelle le fédéral devrait avoir l'exclusivité en matière d'impôt sur les entreprises et le capital est la suivante: si l'on veut une union économique réelle au Canada, il faut empêcher que l'impôt aux sociétés varie d'une province à l'autre.

Le projet de loi référendaire déposé cette semaine

Ottawa (PC)

Les leaders parlementaires des trois grands partis fédéraux se sont mis d'accord hier en fin de journée pour que le projet de loi référendaire d'Ottawa soit déposé au plus tard vendredi cette semaine.

Le leader parlementaire conservateur Harvie Andre a en effet confirmé que le projet de loi serait déposé cette semaine, comme l'indiquait hier matin à Vancouver le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark.

M. Andre est sorti assez optimiste de sa rencontre avec ses homologues des deux autres grands partis à qui il a expliqué les intentions générales du gouvernement dans ce dossier.

Du côté du NPD, on compte maintenant soumettre cette information aux membres du caucus demain matin. M. Nelson Riis a indiqué qu'il avait été agréablement surpris par ce qu'il avait appris mais il a souligné que la décision finale demeurerait entre les mains du caucus.

Il a précisé que le gouvernement comptait maintenant offrir une séance d'information aux députés du Bloc québécois et du Reform Party avant le dépôt du projet de loi.

Les leaders parlementaires ont discuté de la création de comités-parapluies et de la question du financement de la campagne référen-

daire, sans pour autant prendre une décision à ce sujet.

M. Riis a souligné que le modèle québécois, avec ses comités-parapluies, serait difficile à transposer au niveau fédéral à cause de l'implication des provinces, un point de vue que partage M. Andre.

Pensions alimentaires: mesures pour une meilleure gestion

Ottawa (PC)

Le gouvernement fédéral a annoncé hier des mesures visant à faciliter l'obtention et l'administration des pensions alimentaires. Elles aideront aussi la police à retracer les parents qui enlèvent leurs propres enfants.

Premier volet d'une révision générale de la Loi de la famille annoncée il y a un an par la ministre de la Justice Kim Campbell, ces modifications sont de nature principalement technique.

Si elles sont adoptées, ces propositions permettront à l'ex-conjoint(e) de demander la garde des enfants ou une pension alimentaire dans la province où il ou elle réside désormais. A l'heure actuelle, ces demandes doivent être entendues dans la province où le divorce a été prononcé.

Reste à résoudre la question du financement de cette campagne. Les partis ne s'entendent pas sur la façon de procéder.

Le gouvernement fédéral devrait-il financer les deux camps lors d'une éventuelle campagne référendaire?

Au lieu de comparaître en cour, les parties impliquées dans l'audition d'une demande de garde ou de pension alimentaire pourraient recourir aux téléconférences ou aux déclarations écrites sous serment.

La validité des ordonnances permettant d'effectuer des saisies pour assurer le paiement de pensions alimentaires serait portée à cinq ans.

La ministre Campbell a également divulgué un document de travail devant contribuer à uniformiser et rendre plus efficace le système au moyen duquel sont établis les montants des pensions alimentaires.

Un rapport préparé l'an dernier par les gouvernements fédéral et provinciaux indiquait que les juges sous-estiment gravement les coûts de l'entretien et de l'éducation des enfants.



SUBARU

JUSTY...LE MEILLEUR ACHAT POUR UNE DEUXIEME ANNÉE CONSÉCUTIVE!

SELON MOTORWEEK

JUSTY DL 3 PORTES

MAINTENANT

6995\$



FRINGANTE ET ÉCONOMIQUE

Première dans sa catégorie en satisfaction des clients™

FAITES L'ESSAI D'UNE JUSTY AUJOURD'HUI!



SUBARU

Qualité japonaise à un prix abordable

DISPONIBLE
4x4
JUSTY GL
5 PORTES

Transport, préparation et taxes en sus
* Selon un sondage de J.D. Power and Associates 1988



Estrie Auto Centre

4367, boul. Bourque, Rock Forest, 564-1600

41185

10 995\$*



2 300 \$ DE RÉDUCTION

SONATA

La voiture de grandeur moyenne qui a la qualité d'une importée :

- moteur de 2 litres, DACT, 16 soupapes ;
- pneus radiaux Michelin 4 saisons ; lecteur de cassette et radio AM/FM à syntonisation électronique, 4 haut-parleurs ;
- direction et freins servo-assistés ;

garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km... et j'en passe !

* Offre d'une durée limitée. Elantra GL 1992, à partir de 9995 \$. Sonata GL 1992, à partir de 10 995 \$. Scoupe 1992, modèle de base, à partir de 6795 \$. Immatriculation, transport, frais de préparation et taxes en sus. Ce prix est le P.D.S.F. moins la réduction promotionnelle. Les concessionnaires participants peuvent vendre moins cher.

DURÉE
LA COURSE AUX
ACHATS INTELLIGENTS
LIMITÉE

9 995\$*



1 000 \$ de réduction plus transmission automatique sans frais (ou son équivalent en argent)

ELANTRA

La NOUVELLE berline sportive de type familial :
moteur de 1,6 litre, DACT, 16 soupapes ;
pneus radiaux Michelin 4 saisons ;
directions et freins servo-assistés ; suspension à 4 roues indépendantes ;
télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir ;
garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km.

9 995\$*



600 \$ de réduction plus transmission automatique sans frais (ou son équivalent en argent)

SCOUPE

La petite sportive à fière allure : moteur de 1,5 litre à couple élevé, SACT ;
pneus radiaux Michelin 4 saisons ; banquette arrière à dossier rabattable 60/40 ;
lecteur de cassette, radio AM/FM à syntonisation électronique, 4 haut-parleurs ; suspension indépendante aux 4 roues ; direction à crémaillère ; garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km.

6 795\$*



1000 \$ de réduction

EXCEL

Le meilleur rapport qualité-prix : mieux équipée que toute autre voiture de sa catégorie. Entre autres : boîte manuelle à 5 rapports et surmultiplication ;
pneus radiaux Michelin 4 saisons ; direction à crémaillère ; suspension indépendante aux 4 roues ; freins servo-assistés ; garantie des éléments principaux de 5 ans/100,000 km.



HYUNDAI

Un achat intelligent!

Hyundai de l'Estrie
4500, boul. Bourque
Sherbrooke (Rock Forest)
564-0777

Valois Hyundai
125 boul. Lemire ouest
Drummondville 478-8148

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Vivre

Un document du SBPE scrute le phénomène de l'endettement

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000
points offerts
cette semaine
dans

La Tribune

CLUB Multi points

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:

13760075

Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

31010

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Parce que de plus en plus d'Estriens marchent sur la corde raide de l'endettement, le Service budgétaire populaire de l'Estrée (SBPE) vient de publier son document «L'endettement des particuliers au Québec... sur la corde raide».

«Notre but consiste à cerner, de façon globale et générale, les différentes situations et les facteurs socio-économiques pouvant conduire les particuliers vers l'endettement. C'est donc à partir de notre expertise en consultation bud-

gétaire et d'études de cas que nous dressons le portrait de l'endettement de la population québécoise», signalent les auteurs du document, Jasmine Fougère, Sylvie Charbonneau et France Beaudin.

Quatre chapitres

Ce document disponible au SBPE (4 \$ pour les membres et 5 \$ pour les non-membres) comporte quatre chapitres. On y aborde les différents modes de crédit (la vente à tempérament, la carte de crédit, la marge de crédit, le prêt personnel); l'endettement des particuliers; les mesures de dernier recours (faillite et dépôt volontaire); et, enfin,

on y brosse le profil de cinq cas.

Dans ce document, plusieurs données viennent souligner l'ampleur d'un problème dont on oublie rapidement l'importance.

Ainsi, on y lit que 51 millions de cartes de crédit sont en circulation au Canada, soit 2,6 cartes par adulte de plus de dix-huit ans. Le solde impayé de ces cartes dépassait 13 milliards \$.

13 300 \$ par individu

Pendant ce temps, Statistique Canada estimait à 337 milliards \$ la dette des consommateurs, soit 13 300 \$ par individu.

Le Mouvement Desjardins, quant à lui, dispose de données révélant que le taux d'épargne des ménages est passé de 18,7 pour cent au sortir de la crise de 1982 à 9,7 pour cent en 1992.

CARNET
COMMUNAUTAIRE

• Professionnels seniors

Le Conseil national des professionnels seniors, organisme regroupant les retraités ou pré-retraités possédant une expertise et désirant demeurer actifs et créatifs, tiendra une soirée d'information ce soir, mardi le 12 mai, à 20 h, au Motel La Réserve, à Sherbrooke.

• «Ces femmes qui aiment trop»

Le Centre des femmes Memphrémagog propose diverses rencontres: demain mercredi le 13 mai, groupe de soutien «Ces femmes qui aiment trop». Le vendredi 15 mai, à 13 h, café-rencontre ayant pour thème «Êtes-vous repliée sur vous-même ou avez-vous besoin du monde extérieur pour vivre». Ces activités se déroulent au 62, rue Principale ouest, à Magog.

• L'auto-discipline

L'Institut moderne d'étude métaphysique tiendra une rencontre portant sur l'auto-discipline demain mercredi, le 13 mai, à compter de 19 h 30. Le conférencier-invité sera Gérard Pierre Ti-Taming, auteur. Rés.: 566-5673.

• «Rencontres avec...»

Dans le cadre de la série «Rencontres avec...», la psychologue et auteure du volume «À dix kilos du bonheur», Danièle Bourque rencontrera les lecteurs et lectrices demain mercredi le 13 mai, à 19 h 30, à la Bibliothèque municipale Éva-Sénécal.

• Parade des 10 sous

La filiale no 15 de la Légion royale canadienne de Richmond tiendra sa collecte de fonds annuelle dans le cadre de la «Parade des 10 sous», les 14, 15 et 16 mai. A cette occasion, les Dames auxiliaires seront présentes dans les marchés d'alimentation et les institutions financières de Richmond, afin de recueillir les dons du public. L'argent amassé servira à l'achat d'appareils pour handicapés et les personnes blessées ou âgées, tels marchette, béquille, chaise roulante, etc... Cet équipement est offert gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

• De la visite à Stoke

À l'occasion de la visite d'un groupe de Ville Vanier, le 2e et 3e âge de Stoke organise un souper suivi d'une soirée dansante le jeudi 14 mai, au Centre communautaire de Stoke.

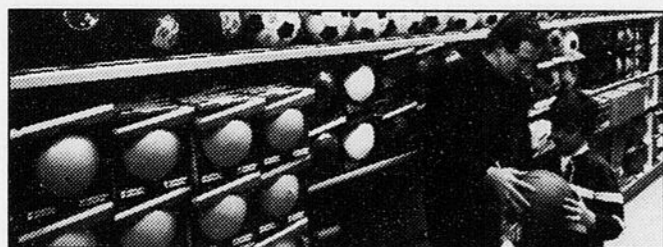
• Lutte à la pollution

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique tiendra son encan-bénéfice le jeudi 14 mai, à compter de 20 h, au bar Le Magog, 240, rue Dufferin, à Sherbrooke. INF.: 822-4495.

• Salon du maintien à domicile

Le Salon du maintien à domicile, de la MRC de Memphrémagog, se tiendra demain mercredi, le 13 mai, de 13 h 30 à 20 h 30, à l'auditorium de l'hôpital La Providence, 55, rue St-Patrice est, à Magog. Vous pourrez y prendre connaissance des services offerts par vingt établissements publics, organismes communautaires ou entreprises privées.

Acheter au Canada, c'est aussi préserver des emplois et stimuler l'économie chez nous.



LORSQUE VOUS MAGASINEZ, VOUS AVEZ DES CHOIX À FAIRE,

ET CERTAINES DÉCISIONS S'IMPOSENT. 🍁 VOUS DEVEZ

COMPARER PRIX ET QUALITÉ. VOUS DEVRIEZ PEUT-ÊTRE AUSSI

PENSER À ACHETER CANADIEN. 🍁 PARCE QUE CHAQUE FOIS

QUE VOUS ACHETEZ UN PRODUIT OU UN SERVICE CANADIEN,

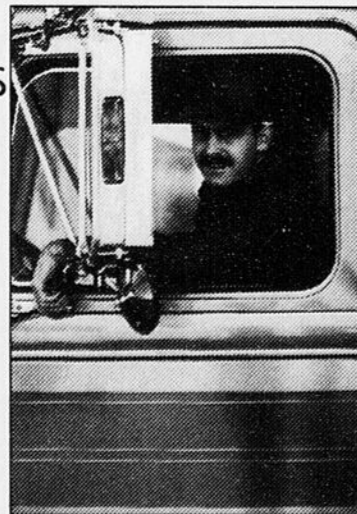
VOUS FAITES UNE BONNE AFFAIRE... VOUS PRÉSERVEZ DES EMPLOIS ET VOUS CONTRIBUEZ À UNE

ÉCONOMIE PLUS

VIGoureuse.

🍁 ACHETONS

CANADIEN.



*Achetez
canadien*

Canada

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/
AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel:

LAC MEGANTIC

WFFDM

ASBESTOS

composez 0 et

demandez Zenith 5-3060

À TOUTE HEURE DU JOUR

ET DE LA NUIT

38263

Vivre

Les clubs Richelieu organisent pour 93 un mini-sommet de la francophonie

François GOUGEON Sherbrooke

La promotion du français occupe une place telle au sein de l'organisation des clubs Richelieu que c'est sans hésitation que cet organisme à accepter de relever le défi d'organiser un sommet international l'an prochain, à Québec.

«À l'invitation du Secrétariat des peuples francophones, nous présenterons le 20 mars 1993 un mini-sommet de la francophonie, à Québec. Il y viendra des francophones hors-Québec de la communauté internationale des gens de langue française», a fait valoir hier le président international des clubs Richelieu, Lionel Lavallée, de passage à Sherbrooke.

Outre une rencontre avec l'archevêque du diocèse, Mgr Jean-Marie Fortier, M. Lavallée a été notamment accueilli par le maire de Sherbrooke, Paul Gervais. Une petite délégation pilotée par Claude Métras accompagnait M. Lussier, dont le président de l'aille sherbrookoise des Richelieu, Jean Lussier.

Les jeunes

Le président de l'organisation internationale, un Franco-améri-



Le maire de Sherbrooke, Paul Gervais et le président du club Richelieu international, Lionel Lavallée, ont échangé des vœux respectifs, lors d'une rencontre tenue à l'Hôtel de ville, hier et ce, présence du président local de ce club de services, Jean Lussier.

tain d'origine et ex-Sherbrookoïse d'adoption (il habite maintenant à Brossard), a souligné le fait que le club Richelieu est le seul club de services d'expression française au monde. D'où son implication dans le rayonnement de la communauté francophone internationale.

«Mais, a rajouté M. Lavallée, nos actions dépassent largement ce cadre. Notre présence se fait sentir dans bien des domaines, surtout auprès de la jeunesse. Ici même, dans la région de Sherbrooke, notre club contribue au bon fonctionnement de la Ligue pour la protection de l'enfance et dans l'organisation de camps pour jeunes au Centre Val-Estrie.»

Il a aussi fait remarquer que les clubs Richelieu ont versé 600 000 \$ au centre de recherche de l'hôpital Ste-Justine de Montréal, afin de défrayer le coût du système de stéréotaxie tumorale et volumétrique; le seul au monde dans un centre pédiatrique.

Enfin, la présence du président international se voulait aussi une occasion de souligner la campagne de recrutement en cours qui vise à intégrer dans le club Richelieu des jeunes en voie de compléter leurs études universitaires. «Ce que l'on désire, c'est faire des clubs où les membres pourront développer une solide amitié et enrichir leur personnalité grâce à l'établissement de contacts humains», a-t-il dit.



Denis L'HEUREUX

Pour tout renseignement gouvernemental

Communication-Québec

Avant de sortir du pays... ATTENTION!

Vous quittez le Canada pour quelques heures, quelques semaines ou quelques mois? Attention!

Depuis le 1^{er} avril 1992, les frais d'hospitalisation d'urgence, hors du Canada, sont payés par la Régie aux tarifs en vigueur au Québec, tout comme le sont déjà les honoraires professionnels (l'hospitalisation non urgente n'est jamais payée).

Ainsi, la Régie rembourse un maximum de 58 \$ pour les soins reçus lors d'une consultation en clinique externe et un maximum de 480 \$ par jour pour une hospitalisation d'urgence. Le coût aux États-Unis d'une telle hospitalisation peut aisément atteindre plus de 2 000 \$ par jour.

Si vous recevez des soins d'urgence à l'extérieur du Canada, vous devrez assumer vous-même la différence entre le coût réel et le remboursement accordé par la Régie. Selon le pays, cette différence varie et peut être considérable. Pour vous éviter des problèmes, protégez-vous en vous procurant une assurance privée. En comparaison de tout ce que vous auriez à déboursier en cas de maladie subite ou d'accident, une assurance privée coûte peu!

Le règlement en vigueur ne vise pas les voyageurs qui ont quitté le Québec avant le 1^{er} mai 1992.

Le vélo en toute sécurité

Avec l'arrivée du printemps, on sort la bicyclette, que ce soit pour se garder en bonne forme physique, pour se rendre à l'école ou au travail, pour faire du tourisme ou simplement pour le plaisir de rouler. Hélas, chaque année, de nombreux cyclistes sont blessés ou perdent la vie dans un accident. On pourrait croire que la négligence des automobilistes en est la principale cause; mais non, les cyclistes sont en infraction au Code de la sécurité routière dans environ 60 % des cas d'accident de bicyclette.

La sécurité du cycliste commence par le respect des règles du Code de la sécurité routière et par l'adoption d'un comportement préventif. Si vous faites du vélo, informez-vous auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec sur les différentes règles à respecter.

POUR REJOINDRE COMMUNICATION-QUÉBEC
SHERBROOKE: 820-3000 ou, sans frais, 1 800 668-8889
 Bois-Francs: 1 800 363-1316
 Drummondville: 477-7272
 Theftford Mines: 338-0181

EN BREF

Collection de médailles canadiennes

Depuis aujourd'hui, mardi, jusqu'au 17 mai, le magasin Eaton du Carrefour de l'Estrie présente la tournée des médailles canadiennes et ce, en collaboration avec Anciens Combattants Canada.

La collection réunie toutes les médailles qui peuvent être décernées à un citoyen canadien, de la rébellion de Louis Riel à nos jours: cela va des boutons de libération aux épinglettes de boutonnière en passant par des médailles des Nations unies à la Croix de Victoria. Deux anciens combattants bien connus dans la région, Roger Morin et Rolland Garant, seront sur place jeudi et vendredi, 14 et 15 mai, de 10 h 30 à 12 h 30, pour répondre aux questions des gens.

L'ADDUS sollicite des candidatures

L'Association des diplômés et diplômées de l'Université de Sherbrooke invite les intéressés à présenter leur candidature à son conseil d'administration.

Toute personne qui détient un diplôme de l'Université de Sherbrooke peut soumettre une candidature, soit la sienne, soit celle d'un autre diplômé au comité de candidature de l'ADDUS, qui présentera son rapport et ses recommandations lors de la prochaine assemblée générale de l'Association en septembre.

Le conseil d'administration de l'ADDUS gère les affaires de l'Association, voit à son développement et travaille à l'organisation de ses activités. Les idées novatrices sont recherchées et l'expérience est bienvenue, mais non nécessaire.

Le mandat des membres du conseil d'administration est de deux ans. Le conseil se réunit trois fois par année. Il s'agit de postes bénévoles, donc sans rémunération.

La mise en candidature doit être signée par la personne concernée et doit inclure un bref curriculum vitae.

Ces candidatures doivent être expédiées à la Section des relations avec les diplômés du pavillon J.-S.-Bourque de l'Université de Sherbrooke avant le 1^{er} juin. Le code postal est le J1K 2R1. Prière d'inscrire «candidature» sur l'enveloppe.

Gagnants au bridge

Les gagnants de la séance de bridge du vendredi soir 1^{er} mai sont:

NORD-SUD: Claudette Bérard et Carmen Gauthier, Marcel Carboneau et Denis Trépanier, Claire Fiset et Pauline Roy, Yvette Tanguy et Carmen Blouin, Margita Sprajcer et Simone Duranleau ex aequo avec Claire et Aurèle Brûlé.

EST-OUEST: Jeannine Vézina et Thérèse Gagné, Lise Rodrigue et Lauretta Collard, Germaine et Origène Goyette, Rita Robert et Solange Latendresse, Carole Langlois et Jean-François Bolduc.

Les gagnants de la séance du Club de bridge de Sherbrooke (affilié à l'ACBL) du 5 mai sont:

NORD-SUD: Paul Émond et René Arsenault, Robert Black et Daniel Blouin, Carmen Allard et Jeanne-d'Arc Meunier, Francine et Jean-Guy Adam, Richard Rioux et Al Edwards, Jeanne Labrecque et Rita Moreau.

EST-OUEST: Fabrice et Bernard Colin, Claire Fiset et Marie-Claire Carignan, Marlène DeCouvreur et Jean-Marie Beaudoin, Claudette Lemay et Roger Robert, Pierre Cloutier et Luc Parenteau, Pauline Fortier et Yvette Codère.



OBTENEZ LE CLIMATISEUR VALANT JUSQU'À 2 100\$. OU UNE REMISE DE 1 500\$.

Tirez profit de l'été au maximum... bien au frais grâce à Mazda!

Car nous vous offrons le climatiseur à l'achat de l'un de nos modèles les plus populaires. La 323 et la Protégé, les plus spacieuses de leur catégorie.

La Miata, un triomphe mondial. Nos camionnettes, les plus vendues au Canada, catégorie importées. Et la MPV, deux fois élue mini-fourgonnette

importée de l'année au Canada. Profitez vite du climatiseur chez Mazda:

une façon gagnante de déjouer la chaleur de l'été!



PROTÉGÉ



323



MIATA



B2200



MPV

Nos véhicules sont protégés par l'une des garanties les plus complètes et les plus solides de l'industrie.

*Climatiseur ou remise; offerts sur tous les modèles 1992 suivants: 323, Protégé, MPV, Miata et camionnettes Mazda vendus ou encore en stock chez le concessionnaire après le 5 mars 92. La remise est de 1500 \$ maximum sur tous les modèles et s'applique aussi là où le climatiseur est de série. Et sur la MPV, le climatiseur à double sortie vaut 2100 \$. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.



Je me sens bien.

Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455

Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101

Forages exploratoires pour retrouver les 15 disparus de la mine de Westray



Une jeune femme attend anxieusement des nouvelles des mineurs ensevelis dans les galeries de la mine de Westray, en Nouvelle-Écosse. Les proches gardent espoir de les revoir vivants.

Stephen THORNE Plymouth, N.-É. (PC)

Les équipes de sauvetage se préparaient hier soir à faire des forages exploratoires dans les coins les plus reculés de la mine de charbon de Westray, en Nouvelle-Écosse, avec l'espoir de retrouver des survivants du coup de grisou qui y a fait au moins 11 victimes.

Pataugeant dans l'eau jusqu'à la taille et enjambeant les débris, les équipes de cinq hommes sont à 300 mètres des 15 mineurs dont on a plus de nouvelles depuis samedi matin.

Un porte-parole de la houillère de Westray a fait savoir qu'il faudrait peut-être encore plusieurs jours avant que les disparus ne soient retrouvés.

«Dans des conditions optimales, si aucune difficulté ne survient, nous estimons qu'ils pourraient (atteindre les hommes) en une ou deux heures», a dit Colin Benner.

«En cas de difficulté, cela pourrait être plusieurs, plusieurs jours.»

Les recherches avançaient lentement, hier. Menés par un groupe d'experts se trouvant à 350 mètres au-dessus d'eux, et chacun emportant un équipement respiratoire pesant quelque 16kg, les sauveteurs font face à la menace constante du monoxyde de carbone et du méthane.

«C'est comme escalader une pente escarpée dans le noir, en portant un équipement de plongée», a dit M. Benner.

Les sauveteurs ont déjà découvert les corps de 11 mineurs, dimanche, et l'espoir de retrouver vivants les 15 autres hommes qui manquent à l'appel s'amincit.

Noms rendus publics

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a divulgué l'identité des 11 victimes, hier, quelques heures après avoir contacté les proches

de celles-ci, comme Shelle McCallum, de Truro, en Nouvelle-Écosse.

Mme McCallum a indiqué qu'elle et ses deux enfants, âgés de neuf et 10 ans, devront faire preuve de beaucoup de caractère, maintenant que son mari Harry est disparu.

«Nous allons devoir travailler ensemble», a déclaré Mme McCallum, qui a quitté la mine et est rentrée chez elle.

«Nous devons être forts l'un pour l'autre. Et (mon fils) est maintenant l'homme de la maison. Et il le sait.»

Sept des 11 hommes, qui étaient âgés de 22 à 41 ans, étaient de la Nouvelle-Écosse, deux de l'Alberta, un de la Saskatchewan et le dernier de Terre-Neuve, a précisé la GRC.

«Les corps ont tous été identifiés visuellement; ils sont tous intacts, a dit l'agent Ivan Baker. Il y avait quelques brûlures et des blessures liées à l'explosion.»

Les responsables miniers croient que les hommes sont morts sur le coup.

Par ailleurs, les sauveteurs dirigent de l'air frais dans les zones où demeurent pris au piège les 15 autres mineurs.

«L'avance sera maintenant beaucoup plus lente que celle que nous avons réalisée au cours des dernières 48 heures», a dit M. Benner.

Quant aux proches des manquants, «ils s'accrochent encore à l'espoir», a indiqué un membre de l'Armée du salut, le major Robert Slous.

L'adolescent accusé de triple meurtre verra un psychiatre

Longueuil (PC)

L'adolescent accusé du meurtre prémédité de ses parents et de son frère a comparu, hier, devant la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, au palais de justice de Longueuil.

Le garçon de 14 ans, dont on ne peut dévoiler l'identité, paraissait plutôt calme. De petite taille, les épaules assez larges, les cheveux et les yeux sombres, la barbe naissante, il portait des bottes de combat qui cachaient le bas de ses pantalons de toile noirs. Il avait aussi une casquette de baseball à la main.

A la demande de son avocat, Me Jacques Gauthier, le jeune homme devra se soumettre à une évaluation psychiatrique pour déterminer s'il est apte à subir son procès. Hier, il n'a pas enregistré de plaidoyer. Il reviendra en cour le 19 mai. En attendant, il sera gardé en détention préventive à l'Institut Pinel.

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Diamant, a dit qu'il envisagerait sérieusement la possibilité de présenter une motion de renvoi, si l'adolescent est jugé apte à subir son procès. Ainsi, il pourrait être jugé devant un tribunal pour adultes et non un tribunal de la jeunesse.

Une psychologue accusée d'avoir séquestré un collègue

Trois-Rivières (PC)

C'est une femme, par surcroît psychologue, visiblement dépassée par les événements qui s'est présentée au palais de justice de Trois-Rivières, hier matin, pour répondre d'accusations de séquestration, d'utilisation d'une arme à feu dans un dessein dangereux, d'avoir braqué une arme et de menaces de mort contre un collègue de travail qu'elle a retenu dans une chambre de motel en fin de semaine dernière, pour se faire faire illico un enfant.

Sylvie Lapierre, âgée de 34 ans et résidant à Saint-Grégoire, était sans doute loin de se douter que son histoire se terminerait de la sorte lorsque, samedi, elle avait donné rendez-vous à celui qui n'avait jamais voulu jusque là céder à ses avances.

Selon l'enquête menée par la police, la jeune femme aurait tenté depuis cinq ans de susciter l'intérêt et l'amour du collègue en question, mais celui-ci, qui entretenait déjà avec quelqu'un une relation soutenue, n'y aurait jamais donné suite. Frustrée de la situation, la jeune femme aurait alors imaginé un stratagème susceptible de faire tomber son collègue dans ses bras.

A partir d'une boîte postale qu'elle avait loué à Montréal, elle se serait fait passer pour un homme qui avait besoin d'aide morale. Cette correspondance à tout le moins particulière a duré près d'un an jusqu'à ce que la jeune femme (toujours sous le couvert d'une identité d'homme) a décidé de donner rendez-vous à l'homme de ses rêves.

C'est ainsi qu'une chambre de

motel a été retenue dans un établissement de Trois-Rivières-Ouest. Le rendez-vous fut fixé pour samedi dernier, à 18h30. Son collègue de travail qui était loin de se douter de la véritable personnalité de la personne qui sollicitait son aide se rendit sur les lieux.

Quelle ne fut pas sa surprise en ouvrant la porte d'apercevoir sa consœur avec un pistolet de calibre .22 dans les mains.

Il semble que la jeune femme avait tout prévu puisqu'elle avait avec elle quatre paires de menottes et quatre bas de nylon, pour forcer son collègue à se plier à ses desirs. Elle ne s'en serait pas servie, mais elle aurait tout de même menacé l'homme avec son pistolet pendant près de trois heures.

Il semble qu'elle voulait à tout prix avoir un enfant de cet homme et qu'elle était prête à prendre tous les moyens pour y parvenir. Mais la stratégie a échoué. A force de dialoguer avec la jeune femme, l'homme a fini par la convaincre d'aller faire un tour dehors. C'est à ce moment qu'il aurait réussi à échapper à son attention et qu'il se serait enfui à toutes jambes.

Hier matin, après avoir passé plus d'une trentaine d'heures en détention, la jeune femme a comparu devant le juge Claude Pinard, de la cour du Québec, en compagnie de son avocat, Me Michel Lebrun.

D'un commun accord avec son collègue de la Couronne, Me Maurice Gabias, il a été convenu de soumettre la prévenue à une évaluation psychiatrique au centre hospitalier Christ-Roi, de Nicolet. Elle reviendra devant la cour, après-demain, et le tribunal pourra alors décider si elle est apte à subir les procédures judiciaires.

Le procès des Mohawks commence sous le signe de la tradition indienne

Eric SIBLIN

Montréal (PC)

C'est sous le signe de la tradition indienne qu'a débuté, hier, le procès de 39 Mohawks accusés de 98 délits à la suite de la crise d'Oka, en 1990.

Une herbe douce fumante a tout d'abord circulé parmi les inculpés, qui l'ont humée en signe de purification et de remerciement au Créateur.

Puis le juge Louis Tannenbaum a accepté une demande des avocats de la défense, qui ne voulaient pas que les accusés soient obligés de se lever à chaque fois que le président du tribunal fait son entrée. Cette pratique, ont-ils plaidé, va à l'encontre de l'égalitarisme des autochtones.

Le juge Tannenbaum a cependant tenu à souligner que les jurés ne devaient pas interpréter la façon d'agir des avocats comme un «manque de respect» à l'égard du tribunal.

Il y a eu, enfin, l'incident impliquant Milton Born With a Tooth, un leader peigan de la Lonefighters Society de l'Alberta. Le chef indien est entré dans l'enceinte du tribunal en levant un poing fermé en guise de solidarité avec les accusés.

Barrage

«Je suis venu voir fonctionner exactement le même système judiciaire que j'ai vu en Alberta, a-t-il déclaré. Un système qui respecte les projets de développement plus que les droits autochtones.»

Avec d'autres membres de la Lonefighters Society, Milton Né-avec-une-dent a détourné les eaux de la rivière Oldman, en 1990, pour protester contre la construction d'un barrage dans le sud de l'Alberta.

Ellen Gabriel, qui a été l'un des porte-parole des Mohawks pendant la crise, a qualifié le procès de «farce». «Nos gens sont jugés pour des actes criminels, a-t-elle noté, mais il s'agit de gestes politiques.»

Témoin

Le premier témoin au procès, qui doit durer de trois à cinq mois, a été le major Alain Tremblay, qui a dirigé l'offensive militaire contre les Mohawks.

Le major Tremblay a raconté qu'il a reçu l'ordre d'avancer en territoire mohawk, afin «d'exercer une certaine pression sur les Warriors, qui négociaient» avec l'armée.

Les jurés ont pu voir des vidéos-cassettes de l'offensive militaire.

LA VENTE ANNIVERSAIRE SE POURSUIT

CROTEAU

Vêtements pour toute la famille

Plan Mise de côté

VENEZ ÉCONOMISER!

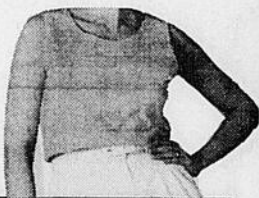
Notre rapport QUALITÉ-PRIX est le meilleur.

VISA

MasterCard

GILETS CAMISOLES

en polyester et coton pour dames



198\$

GILETS POLO

100% coton pour dames



298\$

COORDONNÉS

Camisole et short Grandeurs 2-6x

498\$

BERMUDAS

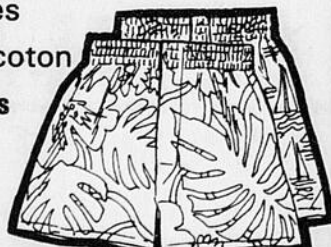
Couleur naturelle avec imprimés 100% coton Grandeurs 8-16



298\$

SHORTS

imprimés 100% coton Grandeurs 4-14



298\$

SALOPETTES

FLEURIES pour dames



798\$

BLAZERS

en coton couleur noire pour dames



798\$

BAS SPORT pour enfants et dames



58¢

BERMUDAS

couleur naturelle avec imprimés pour hommes



398\$

SPÉCIAUX en vigueur dans les magasins CROTEAU suivants:

SHERBROOKE - CENTRE-VILLE
42 Wellington Nord
(819) 566-2696

SHERBROOKE - VOISIN DU
CARREFOUR DE L'ESTRIE
316, Des Érables
(819) 563-2079

MAGOG - GALERIES ORFORD
1700 Sherbrooke
(819) 843-0100